



Mairie d'AUBY
Attribution Travaux de démolition
de divers bâtiments
Décision n° 2025/090/MP

Publié le 15 mai 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2122-18 et L2122-22 relatifs aux compétences du Maire ;

Vu les dispositions du code de la commande publique ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 juin 2020, l'autorisant à exercer les compétences énumérées dans le cadre de l'article précité;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget ;

Considérant le DCE relatif au marché « travaux de démolition de divers bâtiments ».

Lot 1 : Démolition des logements 21, 23, 25, 25 ,27, 29 rue Jean Jaurès et 6 rue Surcouf (Ilot de la Pointe)

Lot 2 : Démolition des logements 5, 7, 9 et 11 rue du Général de Gaulle (Ilot De Gaulle)

Considérant que le montant total du marché est estimé à 405 000.00 € HT soit 486 000.00 € TTC ;

Vu la décision de l'administration du 13 décembre 2024 approuvant le montant estimé et autorisant la passation du marché par procédure adaptée conformément aux articles L 2123-1 et R 2123-1 du code de la commande publique

Considérant que les offres devaient parvenir à l'administration au plus tard le 4 mars 2025 à 12h00;

Considérant que le délai de validité des offres est de 120 jours calendaires et se termine le 2 juillet 2025;

Considérant que neuf (9) offres sont parvenues pour le Lot 1 : Démolition des logements 21, 23, 25, 25 ,27, 29 rue Jean Jaurès et 6 rue Surcouf (Ilot de la Pointe) ;

Considérant que dix (10) offres sont parvenues pour le Lot 2 : Démolition des logements 5, 7, 9 et 11 rue du Général de Gaulle (Ilot De Gaulle) ;

Considérant le rapport d'analyse des offres et les décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, il est proposé d'attribuer au candidat ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères d'attribution, soit

Lot 1 : Démolition des logements 21, 23, 25, 25 ,27, 29 rue Jean Jaurès et 6 rue Surcouf (Ilot de la Pointe)

LORBAN & CIE - 46 rue des chasseurs à pied 59570 LA LONGUEVILLE
Pour un montant de 115 136,57 HT soit 138 163,88 € TTC

Lot 2 : Démolition des logements 5, 7, 9 et 11 rue du Général de Gaulle (Ilot De Gaulle) Lot 1 - Création et réfection de Parkings

POTY SAS - 33 rue Alcide Moché - 59450 SIN LE NOBLE
Pour un montant de 97 080.00 € HT soit 116 496.00 € TTC

Mairie d'AUBY
Attribution Travaux de démolition
de divers bâtiments
Décision n° 2025/090/MP

Le Maire,

Décide

Article 1^{er}

D'approuver le rapport d'analyse des offres.

Article 2

D'attribuer le marché au candidat ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de sélection des offres, soit

Lot 1 : Démolition des logements 21, 23, 25, 25, 27, 29 rue Jean Jaurès et 6 rue Surcouf (Ilot de la Pointe)

LORBAN & CIE - 46 rue des chasseurs à pied 59570 LA LONGUEVILLE
Pour un montant de 115 136,57 HT soit 138 163,88 € TTC

Lot 2 : Démolition des logements 5, 7, 9 et 11 rue du Général de Gaulle (Ilot De Gaulle) Lot 1 - Création et réfection de Parkings

POTY SAS - 33 rue Alcide Moché - 59450 SIN LE NOBLE
Pour un montant de 97 080.00 € HT soit 116 496.00 € TTC

Article 3

La présente décision sera publiée sur le site de la ville, inscrite au registre de la Commune et transmise au Représentant de l'Etat dans le département. Cette décision sera exécutoire le jour de sa transmission.



AUBY, le 15/05/2025

Franck VALEMBOS,

1^{er} adjoint au Maire